

L'ACRO alerte sur une pollution à l'Américium autour du ruisseau des Landes à la Hague et demande la transparence sur les origines et sur l'impact de cette pollution.

En octobre dernier, l'ACRO avait dénoncé la présence d'une pollution radioactive liée entre autre à la présence d'américium-241, élément réputé hautement radiotoxique, dans la zone publique située au Nord-Ouest du site AREVA la Hague, non loin de la source du ruisseau des Landes. Les résultats de nos analyses avaient été présentés lors de la réunion de la Commission locale d'Information en octobre dernier, au cours de laquelle l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) avait jugé prendre « très au sérieux nos mesures ».

Suite à ces premières constatations, l'ACRO a décidé de continuer les investigations sur ses fonds propres afin de mieux cerner l'étendue des pollutions observées ainsi que leurs origines. Deux campagnes de prélèvement ont été réalisées les 17 octobre et 16 novembre dernier au cours desquelles ont été collectés une quarantaine d'échantillons.

Les nouveaux résultats obtenus sont sans appel : ils confirment nos premières analyses et de surcroît, montrent des niveaux de contamination encore plus importants en certains endroits. Outre l'américium-241, d'autres éléments radioactifs sont mesurés comme le césium-137, le cobalt-60, l'iode-129. Des mesures des isotopes du plutonium et de strontium-90 sont également en cours.

Nos résultats ont été présentés lors de la réunion de la Commission locale d'information qui se tenait ce 26 janvier à Beaumont-Hague. Sans attendre cette réunion, dans un communiqué publié le 24 janvier, **AREVA reconnaissait la pollution et s'engageait à nettoyer la zone. Nous prenons note avec satisfaction de cette annonce qui montre une fois de plus l'importance de la surveillance citoyenne effectuée par l'ACRO.**

Toutefois, l'expertise réalisée par l'exploitant, telle que présentée par AREVA lors de la réunion de la CLI, nous semble incomplète et les niveaux maxima relevés par ses mesures sont en dessous des nôtres.

C'est pourquoi, nous souhaitons que toute la lumière soit faite sur l'origine et sur l'impact de cette pollution. Nous avons donc demandé qu'un groupe d'expertise soit créé sur ce sujet avec, notamment, l'accès à toutes les données environnementales de la zone Nord-Ouest, depuis la création de cette zone ouest de stockage des déchets. La CLI a validé cette demande.

D'autre part, nous restons vigilants et demandons qu'une expertise indépendante (à laquelle nous souhaiterions participer) soit menée à l'occasion des travaux de dépollution.

Dotée d'un laboratoire d'analyse agréé, l'ACRO effectue depuis plus de trente ans, une surveillance citoyenne de la radioactivité dans l'environnement. Avec des prélèvements mensuels autour de l'usine de retraitement de La Hague, cette surveillance implique des « préleveurs volontaires » et est ouverte à tous.